

Fiche d'inscription 2018-2019

Nom : **Prénom** :

Date de naissance : ... / ... / **Tél.** :

Adresse : **Ville** :

Adresse e-mail :

Ces données sont stockées dans un endroit sécurisé et utilisées uniquement pour vous communiquer des informations sur votre activité comme modification, absence de professeur ou actualité de l'association.

Pièces à fournir

1. cette **fiche d'inscription remplie et signée**,
2. le montant de l'**adhésion : 12 €** (en chèque ou en espèces).
3. le montant des **répétitions** :
 - **soit un chèque de 156 €** pour le règlement de l'année entière,
 - **soit trois chèques de 52 €** : dans ce cas, le 1^{er} chèque sera tiré immédiatement, les deux autres le seront en janvier puis avril< Chèques à libeller à l'ordre de **Mosaïque**. >
4. Afin d'améliorer la technique des choristes, le chef de chœur propose de mettre en place un **cours supplémentaire de technique vocale** destiné à chaque pupitre à tour de rôle. Ce cours de ¾ h aura lieu le lundi de 20 h (précises) à 20 h 45, avant la répétition. Chacun des pupitres (sopranos, alti, ténors, barytons-basses) viendra donc une fois toutes les 4 semaines. Il y aura environ 30 séances dans l'année. Le coût dépend du nombre de personnes inscrites à la chorale : pour 15 choristes, par exemple, il sera de **45 € supplémentaires** pour l'année.

L'engagement pour toute activité se fait à l'année.

Toute demande de désinscription/remboursement accompagnée de justificatif sera examinée par le Bureau de l'association. *Faire cette demande auprès du responsable bénévole de la section avant le début du trimestre suivant.*

Autorisation de prendre des photos ou vidéos

J'autorise l'association **Mosaïque** à prendre des photos ou vidéos de groupe pour sa communication (infos papier ou site Internet et journal Pechbusq'infos).

Oui

Non

Fait à Pechbusque le :
Lu et approuvé, Signature

Nous recherchons une personne pour un passage de relais sur la référence de cette activité, merci.

Responsable bénévole actuelle de la Chorale : Nathalie VERDENELLI (06.88.90.61.51.)

Permanence de l'association les mercredis scolaires de 14h30 à 16h30 à la maison des associations